

**EMPLOYEURS
POTENTIELLEMENT
CONCERNÉS**

ATTRIBUTION DES TÂCHES EN LIEN AVEC LE MONTAGE ET L'ASSEMBLAGE DE STRUCTURES EN ACIER « LÉGER »

DESCRIPTION DES EMPLOYEURS POTENTIELLEMENT TOUCHÉS :

Entrepreneurs spécialisés en construction (code SCIAN 238), en particulier les employeurs actifs qui embauchent des travailleurs classés sous les codes 7271 (charpentiers-menuisiers) et 7236 (monteurs de charpentes métalliques) dans la Classification nationale des professions 2011, soit les métiers de charpentier-menuisier et de monteur-assembleur tels que définis dans les *Règlements relatifs à la main-d'œuvre de l'industrie de la construction*.

NOMBRE D'EMPLOYEURS AYANT RAPPORTÉ DES HEURES TRAVAILLÉES DANS LES MÉTIERS CONCERNÉS POTENTIELLEMENT TOUCHÉS¹

- Charpentier-menuisier : 11 639 en 2014 (11 495 PME et 144 grandes entreprises)
- Monteur-assembleur : 683 en 2014 (635 PME et 48 grandes entreprises)

¹ Une PME s'entend d'une entreprise de moins de 100 employés. Le nombre ne tient compte que des employeurs de la construction assujettis à la Loi R-20, en utilisant les bases de données de la CCQ selon les rapports mensuels des employeurs.